



EN QUATRE ANS ON PREND RACINE
p.a. SOS Asile Vaud
case postale 3928, 1002 Lausanne
tél: 021/351 25 60
fax: 021/351 25 52
enquatreansonprendracine@bluewin.ch
ccp: 17-733 814-3

NOUVEL ESPOIR :

une demande collective de permis pour cas d'extrême rigueur a été remise hier au conseil d'état, maintenant chargé d'appuyer les dossiers auprès de Berne

Enfin du nouveau pour les personnes kosovar-es de «En quatre ans on prend racine» ! Et comme à chaque fois la relance vient du mouvement, les responsables étatiques s'étant gentiment assoupi-es...

Hier matin, une juriste du SAJE (service d'aide juridique aux exilé-es) est venue remettre au chancelier de l'état de Vaud un paquet de dossiers contenant autant de demandes de permis qu'il y a de membres kosovar-es dans notre association. Pour l'occasion, nous avons amené un tapis rouge et un permis B géant portant le nom de chacune des personnes kosovares. Des représentants de Caritas, du centre social protestant et de l'entraide protestante suisse étaient présents.

Ce rebondissement est rendu possible par un récent document fédéral, surnommé «circulaire Metzler». Ce texte a été établi au lendemain de l'importante manifestation nationale du 24 novembre 2001 pour la régularisation collective des sans-papi-ères. Il fixe les critères donnant droit à un permis B humanitaire pour les cas d'extrême rigueur. Il ne s'agit que d'une petite ouverture par rapport à la vaste problématique des sans-papi-ères. Mais, pour ce qui est des membres kosovar-es du mouvement, elles et ils satisfont tou-tes les nouvelles conditions. Après tant d'années d'incertitude et de peur, l'issue est enfin en vue.

Le conseiller d'état Claude Ruey, qui nous a encore récemment adressé une profession de foi favorable à notre cause, a aujourd'hui tous les outils pour passer à l'acte. Il doit maintenant travailler rapidement et efficacement. Nous y veillerons !

Manifestation contre les arrestations au faciès et la répression policière.

Départ à 17 heures de St-François, jeudi 14 mars.

Rappel: chaque mercredi, piquet de solidarité, 17h30-18h30, à la place de la Palud

06. 03. 02